



DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes du Territoire De Lunéville
A Baccarat

SEANCE DU 9 AVRIL 2024

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
79	56	56 + 13 pouvoirs

Date de convocation 27 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf avril à vingt heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu à la Salle Polyvalente - 4 rue de la Gare à Bénaménil, sous la présidence de **Bruno MINUTIELLO**, président.

Présents : **Rose-Marie FALQUE, Martial BANNEROT, Jocelyne CAREL, Yvette COUDRAY, Christian GEX, Bruno MINUTIELLO, Jacques DEWAELE, Michel JACQUOT, Marie-Josèphe GEORGES, Catherine LOY, Fabien KREMER, Jean-Paul FRANCOIS, Florence DUPAYS, François GENAY, Philippe SCHAEFFER, Alain THIERY, Marie-Lucie HENRY, Gérald FRANCOIS, Michel GRAVIER, Serge DESCLE, Bernard GENAY, Murielle GRIFFOUL, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Michel BOESCH, Ludovic CHAUMET, Joëlle DI SANGRO, Valérie DIDIER, Christian FLAVENOT, François FRASNIER, Jonathan HAUVILLER, Alexandra HUGO, Pascal L'HUILLIER, Jacques LAMBLIN, Colette MANSUY, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Catherine PAILLARD, Laurie PÉRISSE, Benoît TALLOT, Caroline THOMAS, Thibault VALOIS, Marie VIROUX, Edouard BABEL, Frédéric PRIVET, Jean-Michel TRICOTEAUX, Matthieu SIGIEL, Ludivine GEANT, Alain FORTIER, Christine THOMAS, Bertrand SCHULTHEISS, Gérard RITZ, Dominique ROBERT, Dominique ALISON, Ludwig MISCHLER, Pascal MARCHAL, Jacques PISTER, Joël DONATIN.**

Absents : **Thierry BIET, Hervé BERTRAND, Gérald BARDOT, Stéphane DECUGIS, Christelle VIVOT, Dominique GEORGE, Jean-Marie LARDIN, Audrey FINANCE, Laurent KUREK, Cédric PERRIN, Adeline COIGNUS.**

Représentés : **Didier COLIN à Yvette COUDRAY, Sabrina VAUDEVILLE à Christian GEX, Bernard MICLO à Alain THIERY, Christine L'HUILLIER à Jacques DEWAELE, Claude BAILLY à Jonathan HAUVILLER, Frédéric BREGEARD à Catherine PAILLARD, Pierre-Jean COURBEY à Rose-Marie FALQUE, Anne-Marie DI MARINO à Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Virginie GENOT à François FRASNIER, Catherine LAURAIN à Valérie DIDIER, Etienne MAIRE à Thibault VALOIS, Jean-Luc DEMANGE à Alain FORTIER, Francine GARNIER à Philippe SCHAEFFER.**

Monsieur Alain FORTIER a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Tourisme - Musée Les Sources d'Hercule - Adhésion à l'association Museums-PASS-Musées

Rapporteur : M. Bruno MINUTIELLO

N° de délibération : 2024_082

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
56	13	69	0	0	0

De 2013 à 2016, la Communauté de Communes des Vallées du Cristal (CCVC) a adhéré à l'association Museums-PASS-Musées, dans le cadre de sa compétence sur le musée « Les Sources d'Hercule ».

L'association Museums-PASS-Musées, dont le siège se trouve à Bâle (Suisse), a pour objet la création et la diffusion d'un Museums-PASS-Musées pour les musées des régions limitrophes du Rhin Supérieur (Suisse du Nord, Franche-Comté, Alsace, Lorraine, Bade-Wurtemberg, Sarre et Rhénanie-Palatinat), ainsi que l'organisation s'y rattachant (vente des pass, partenariats culturels entre les sites adhérents, etc)

Pour un coût de 123,00 €, le Museums-PASS-Musées permet à son détenteur :

- d'accéder à tous les sites partenaires pendant un an, à compter de sa première visite,
- d'être accompagné gratuitement de cinq mineurs par visite.

Aujourd'hui, plus de 350 sites sont adhérents à Museums-PASS-Musées, dont le Château de Lunéville, le Musée des Beaux-Arts et la Villa Majorelle à Nancy.

Or, depuis le 1^{er} janvier 2017, la CCVC a fusionné avec la Communauté des Communes du Lunévillois (CCL) pour devenir la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB). Cette dernière a ainsi récupéré la gestion du musée « Les Sources d'Hercule ». Cependant, depuis cette date, les relations entre la CCTLB et l'association Museums-PASS-Musées n'ont pas été officialisées.

Il convient donc de normaliser ce partenariat, dans le respect des statuts et règlements réciproques (cf. statuts et règlement de l'association Museums-PASS-Musées en annexe).

Il est proposé à l'Assemblée d'accepter l'adhésion de la CCTLB à l'association Museums-PASS-Musées en tant que membre actif avec droit de vote.

Il est rappelé que l'adhésion vaut acceptation des statuts et du règlement de l'association Museums-PASS-Musées.

Le montant de la cotisation annuelle est réglé au début de l'année N+1. Ce montant est déduit d'une part correspondant aux nombres d'entrées payantes qui auraient dû être encaissées sans présentation du Museums-PASS-Musées.

Le Conseil de Communauté, après avis du Bureau, à l'unanimité,

- Autorise le président à signer la déclaration d'adhésion comme membre actif avec droit de vote,
- Autorise le Président à signer tout document relatif à ladite adhésion,
- Désigne Mme Jocelyne CAREL en qualité de représentante de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat au sein de l'association Museums-PASS-Musées.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Bruno MINUTIELLO, Président



Bruno MINUTIELLO

BRUNO MINUTIELLO
2024.04.12 11:29:27 +0200
Ref:6332428-9473090-1-D
Signature numérique
le Président